

Baisse des tarifs et gratuité de depot Tmoney **P.3**

Togocom fait encore plus à ses abonnés



Journée Mondiale de l'Habitat
La jeunesse impliquée pour une création d'un avenir urbain **P.2**



Récépissé
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations générales d'analyses et de publicité

N° 884 du 14 octobre 2024



Pluies diluviennes **P.3**

La ministre Aziable dans les quartiers inondés de Lomé

Secteur agricole **P.4**
Le Togo et la BAD scellent un accord de financement



Traitement des informations parlementaires
Des journalistes outillés **P.2**



23 NOV 08 DEC 2024
FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ
Foires de toutes les opportunités

- + 1000 exposants
- + 80 000 m² d'espace
- + 500 000 visiteurs

THÈME: "NORMES ET QUALITÉS DES PRODUITS ET SERVICES : OUTILS DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ACCÈS AUX MARCHÉS CONNECTÉS"

MALI

Journée Mondiale de l'Habitat

La jeunesse impliquée pour une création d'un avenir urbain

La 39e édition de la Journée de l'Habitat célébrée le 7 octobre de chaque année est marquée au Togo par une journée d'échanges et de sensibilisations à l'endroit des jeunes étudiants de l'Institut de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) Batiment-Lomé à Adidogomé et une tournée d'inspection des

abordant les défis auxquels les jeunes sont confrontés dans le domaine de l'urbanisme, mais aussi les opportunités d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat.

La rencontre est marquée par l'intervention de plusieurs experts du secteur immobilier et de l'urbanisme, qui ont partagé leur expérience et leurs



urbain meilleur", elle a pour objectif de rappeler l'importance de l'inclusion de toutes les couches sociales dans

question du préavis de construction. Sur le sujet, il a fait savoir que la construction d'habitation, d'appartement, de résidence, de commerce, d'administration et de bureau de travail, est soumise au permis de construire.

Toujours dans son intervention, il explique que pour la construction d'un édifice ou immeuble de commerce par exemple, la demande de permis de construire reste obligatoire.

Le Secrétaire général Dr Wadja Kossi GBATI a rappelé aux jeunes étudiants, le travail déjà amorcé par le Chef de l'Etat qui pose des actions concrètes, dans la réorganisation institutionnelle afin de renforcer l'insertion professionnelle des jeunes et révéler leur potentiel en les engageant, entre autres, dans les projets urbains.

Cas de l'IFAD-Adidogomé qui selon lui, est une illustration qui cadre bien avec la feuille de

route gouvernementale 2020-2025, à travers ses trois axes stratégiques qui visent à placer la jeunesse au centre des initiatives pour dynamiser l'économie urbaine, renforcer l'inclusion sociale et moderniser les infrastructures.

Il a ensuite invité cette jeunesse à partager cette réflexion et à renforcer l'engagement collectif pour bâtir des villes inclusives, résilientes et durables, où chaque jeune puisse contribuer pleinement à l'édification d'un avenir prospère pour tous.

Notons que la tournée d'inspection des bâtiments dans les communes qui a démarrée depuis le 11 août 2024, vont se poursuivre dans les communes Golfe 7 et Ago-Nyive 4 dans le but de toujours sensibiliser les populations sur les normes et textes en vigueur en matière de construction au Togo.

Elom



bâtiments dans la communes Golfe 3.

C'est le Secrétaire général du ministère de l'urbanisme, Dr Wadja Kossi GBATI représentant Madame le ministre de l'urbanisme et de l'Habitat qui a ouvert les activités de cette journée, le 10 octobre à l'IFAD-Bâtiment.

Les discussions ont porté sur deux sous-thèmes majeurs

conseils pour aider les jeunes à s'intégrer dans le développement des villes togolaises.

Par rapport à l'initiative du ministère, qui place les jeunes au cœur des discussions et rôle crucial qu'ils doivent jouer dans le développement des villes durables, et dont le thème général est : "Engager la jeunesse pour créer un avenir

la transformation urbaine. Et aussi de répondre aux attentes de la jeunesse dans le processus de développement du pays, et d'informer les acteurs de la construction sur l'importance des actes d'urbanisme.

C'était une occasion pour Jean-François Eli Farah, directeur de l'Habitat d'apporter plus d'éclaircissement sur la

Don de Sang pour sauver des vies

BOA TOGO renforce les stocks des hôpitaux

Une campagne de collecte de sang s'est déroulée samedi 5 octobre dernier dans l'enceinte de la banque panafricaine BOA-TOGO.

En collaboration avec le Centre National de Transfusion

Sanguine (CNTS), cette action s'inscrit dans la politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de la banque, qui ne cesse de réaffirmer son engagement en faveur du bien-être de la communauté.



C'est dans une atmosphère conviviale et pleine de solidarité que les donateurs ont tendus

leurs bras pour cette noble cause. Ouverte à tous, l'initiative vise à renforcer les

stocks de plusieurs hôpitaux à travers le pays, et à répondre aux besoins critiques de nombreuses structures de santé. Conscients que chaque geste peut sauver des vies, les organisateurs ont profité de l'occasion pour encourager le grand public à se mobiliser en faveur de cette cause vitale.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour une prochaine collecte de sang en 2025, afin de continuer à soutenir les hôpitaux et à sauver des vies grâce à la solidarité collective.

Elom



OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Encore plus proche de VOUS !!!

UNE NOUVELLE DIVISION DU CADASTRE À TSEVIE-DAVIE NON LOIN DU PÉAGE pour les dossiers des préfectures de Zio, de l'Avé, de Yoto, de Vo et du Bas-Mono

92 69 38 47
79 70 51 10

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES | CANAL OTR | FEDERER POUR BATH

Pluies diluviennes

La ministre Aziablé dans les quartiers inondés de Lomé

Dans la nuit du 12 au 13 septembre, Lomé la capitale du Togo et ses environs ont connu de fortes pluies diluviennes, occasionnant de grands dégâts. Plusieurs familles sont aujourd'hui sans abris. La

La sortie sur le terrain hier dimanche 13 octobre 2024 a été l'occasion pour Milla Aziablé, ministre de l'eau et de l'assainissement d'évaluer l'impact des fortes pluies de la nuit dernière et prendre des



ministre de l'eau ne s'est pas fait prier. Ensemble avec d'autres départements concernés, l'équipe s'est rendue dans les quartiers Avedji, Woessomé, Gbomamé, Avenou, Glenkomé, Segbé, Adidogomé.

mesures urgentes. « Nous avons été ravis d'échanger avec les riverains de la zone de Segbé, qui se sont mobilisés pour nous accompagner tout au long de nos visites. Ils nous ont également fait des propositions



précieuses! En plus des actions immédiates, nous préparons des solutions durables en lien avec le schéma directeur de développement et d'assainissement », a indiqué madame le ministre, les pieds dans l'eau.

Dans l'urgence de la situation, elle fait des recommandations précieuses à l'endroit des populations.

« Le respect des normes de construction, y compris l'obtention des permis de construire, est très important pour protéger nos communautés. Ces documents permettent de s'assurer que les infrastructures sont construites dans des zones appropriées et selon les standards requis pour minimiser les risques

d'inondation », recommande-t-elle.

Elle n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude aux équipes de l'ANPC et de l'ANASAP pour leur soutien continu en cette période difficile, et assurer de mettre tout en œuvre pour protéger et soulager durablement ses concitoyens.

La Ministre a informé les populations de la mise en œuvre des projets futurs, plans directeurs de l'assainissement de la ville de Lomé, en invitant celles-ci à contribuer à la lutte contre l'obstruction des canaux de drainage par des ordures ménagères et sachets plastiques. Dame Aziablé n'a pas manqué de sensibiliser les

riverains sur une collaboration de tous. Elle a surtout relevé le fait que la non-conformité aux standards ou normes de construction est un facteur favorable aux inondations. Madame le ministre n'a pas occulté et a expliqué aux populations que construire dans des zones inondables ou sans les autorisations appropriées engage la sécurité des habitants.

Rappelons que cette année, selon les prévisions de l'Agence nationale de la météorologie (ANAMET), les mois de septembre, octobre et novembre seront marqués par des précipitations abondantes, particulièrement dans les régions des Plateaux et de la Maritime.

Baisse des tarifs et gratuité de depot Tmoney

Togocom fait encore plus à ses abonnés

Depuis quelques temps, Togocom, l'opérateur de téléphonie mobile leader au plan national, ne cesse de mettre dans ses prérogatives, la satisfaction de la clientèle.

Ce qui a amené les premiers responsables de la société à revoir à la baisse, les tarifs des frais Tmoney et à opter pour la gratuité des dépôts d'argent. Un engagement devenu réalité sur le terrain depuis le 28 avril dernier.

L'objectif est de rendre les services financiers accessibles à tous les togolais. Une manière pour la société de se rapprocher davantage à sa clientèle. Parlant des tarifs de retrait Tmoney aujourd'hui revus à la baisse sur le marché du Mobile Money, Togocom a bien voulu permettre à ses clients de profiter pleinement de leurs transactions sans se soucier des coûts.

Toujours dans la dynamique de plus contribuer au bonheur des togolais, Togocom n'a pas voulu faire les choses à moitié. Ainsi à travers son expertise et son désir de mettre son service à la disposition de toutes les couches, l'opérateur a décidé de rendre ses dépôts Tmoney gratuits. C'est-à-dire que toutes les opérations de dépôts sur les comptes TMoney dans les points de vente à proximité sont sans frais.

Avec TMoney, tous les dépôts d'argent sur les comptes principaux sont non seulement gratuits, mais aussi rapides et sécurisés. Togocom dans ses objectifs a pris des dispositions permettant à plus de 4 millions d'abonnés de contrôler leurs opérations et d'éviter toute erreur lors des transactions financières.

La Rédaction

Secteur agricole

Le Togo et la BAD scellent un accord de financement

Le Togo et la Banque africaine de développement (BAD) ont scellé un accord de financement dans le cadre de la 2ème phase du Projet de transformation agroalimentaire (PTA II).

Grâce à cet accord, la BAD accorde un financement de 20 millions d'Unités de Compte (UC), soit environ 16,4 milliards de F CFA, destinés à soutenir la Phase II du Projet de Transformation Agroalimentaire du Togo (PTA).

Lors de la cérémonie, le document est paraphé par Georges Barcola, ministre de l'économie et des finances et Wilfried Abiola, Représentant

pays de la BAD.

Fruit du phasage du Projet de Transformation Agroalimentaire du Togo (PTA-Togo), le PTA II vise à consolider et renforcer les acquis de la première phase (PTA I). Il se décline en trois composantes :

La mise en place du parc agro-industriel, de la société de gestion du parc et la promotion du secteur privé ; la production agricole et les investissements dans les infrastructures agricoles. Laquelle composante continuera également les actions de renforcement des capacités des acteurs. Enfin, la gestion et le suivi-évaluation du



projet.

Il est principalement question de réaliser des investissements qui vont

favoriser une croissance agricole inclusive, créatrice d'emplois et

manière à en faire un véritable moteur de croissance inclusive et de création d'emplois pour les jeunes et les femmes, en leur offrant des opportunités d'entrepreneuriat dans le secteur agricole », a-t-il indiqué.

Et d'ajouter « Le projet de transformation agro-alimentaire du Togo, s'inscrit justement dans cette vision ambitieuse de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République de faire de l'agriculture une industrie compétitive, capable de soutenir la sécurité alimentaire et de positionner le Togo comme un hub logistique et de service ».

Wilfried Abiola a réitéré l'engagement de la BAD à accompagner la Terre de nos



réductrice des importations alimentaires grâce aux mesures d'incitation à l'investissement privé dans les filières (riz, maïs, soja, sésame, poulet de chair et noix de cajou).

Il s'agit spécifiquement de faciliter les investissements privés dans les filières clés grâce aux mesures d'appui aux politiques, à la gouvernance et aux incitations ; promouvoir le développement des chaînes de valeur prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures de soutien à la production, au stockage et à la transformation ; et, renforcer les capacités des acteurs des filières agro-industrielles prioritaires

Par la voix de son ministre de l'Économie et des Finances, le Togo s'est engagé à garantir une utilisation efficace et transparente du financement.

« L'accord de financement d'un montant de 16,4 milliards de FCFA que nous venons de signer, traduit l'excellence des relations de coopération entre la BAD et la République Togolaise. Il s'agit d'un crédit destiné à soutenir le projet de transformation agro-alimentaire du Togo, l'un des axes stratégiques de la Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025. Cet axe met un accent particulier sur la modernisation de l'agriculture et sa transformation industrielle, de

aïeux.

« Le projet a pour objectifs spécifiques, dans un premier temps, de soutenir la construction et l'opérationnalisation d'un parc agro-industriel à Broukou, situé dans la préfecture de Doufelgou au nord du pays. Ce soutien inclut l'ouverture de voiries, l'installation de réseaux de distribution électrique et d'éclairage public, ainsi que la construction d'un bloc administratif, financier, de protection civile et de contrôle d'accès. De plus, le projet prévoit l'acquisition de petits équipements agricoles pour les sites maraîchers, avec une attention particulière portée aux femmes. Enfin, il prévoit également de renforcer les capacités des producteurs agricoles, dans des domaines clés tels que la production, la transformation, la conservation, le marketing, ainsi que la recherche de débouchés et la commercialisation de leurs produits. », explique-t-il.

Notons que les infrastructures réalisées dans le cadre de ce projet ont eu un impact significatif sur la productivité et ont permis de réduire considérablement les pertes post-récoltes, augmentant ainsi les revenus des agriculteurs.

M F



Communiqué

Le Gouvernement togolais est fier d'annoncer la publication officielle de son Cadre de Financement Durable, un document de référence pour le financement de projets socialement responsables, respectueux de l'environnement et contribuant à la lutte contre le changement climatique.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des engagements du Togo en matière de développement durable et d'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), et reflète les orientations stratégiques de la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, telle qu'exprimée dans la Feuille de Route Gouvernementale 2020-2025.

Le Cadre de Financement Durable, élaboré par le Ministère de l'Économie et des Finances, constitue un guide essentiel pour les investisseurs nationaux et internationaux. Il définit quatorze catégories de dépenses éligibles liées aux ODD (ce qui va permettre aux investisseurs d'y arrimer leurs propres objectifs de contribution aux ODD) : cinq catégories dans le domaine climatique et environnemental et neuf catégories de dépenses sociales prioritaires en faveur des populations les plus défavorisées. Le Cadre de Financement Durable du Togo, établit les critères, les principes d'investissement ainsi que le processus rigoureux d'évaluation et de sélection des dépenses éligibles, qui garantiront que les fonds ainsi mobilisés seront alloués à des dépenses à fort impact.

Le 9 octobre 2024, S&P, agissant en tant que fournisseur de Second Party Opinion (SPO), a achevé sa revue indépendante du Cadre de Financement Durable de la République Togolaise. S&P a confirmé le bon alignement du Cadre, avec les principes établis par l'International Capital Market Association (ICMA) et par la Loan Market Association (LMA).

Le ministre de l'Économie et des Finances, Essowè Georges BARCOLA, a déclaré : « La publication de ce Cadre de Financement Durable marque une étape cruciale pour le Togo et pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Gouvernementale. Notre priorité est d'attirer des investissements qui non seulement soutiennent une croissance économique inclusive au Togo, mais qui respectent également l'environnement et améliorent la qualité de vie de nos citoyens. »

Le Gouvernement invite les acteurs du secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires au développement, à s'engager dans ce processus afin de continuer à bâtir ensemble un avenir durable pour le Togo.

Pour plus d'informations sur le Cadre de Financement Durable, veuillez consulter le site officiel du ministère.

Fait à Lomé, le 09 octobre 2024

Le Ministère de l'Économie et des Finances

Togo : Un centre national de santé digital en gestation

Une pose de première pierre a été effective jeudi 10 octobre dernier pour la construction d'un Centre National de Santé Digitale (CNSD).

Etait présents pour assurer cette cérémonie, le ministre togolais de la santé Prof Tchinn Darré et la représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo Mme Binta Sanneh. Le projet est financé par le PNUD à hauteur de 2 millions de dollars, soit près de 1,2 milliard FCFA.

La construction de ce centre, une première dans la sous-région, ambitionne de réduire la mortalité infantile et de mieux gérer les épidémies. « La construction du centre

national de santé digitale est l'aboutissement d'un long processus démarré par des initiatives pilotes et des projets soutenus par divers partenaires dont je salue la contribution au renforcement du système numérique dans notre pays. La santé numérique permet de tirer parti des nouvelles technologies, des innovations à travers une mutualisation des ressources et des compétences pour rendre des soins de qualité en minimisant les coûts. La construction de ce centre s'inscrit bien dans le cadre de la stratégie globale de santé numérique qui, dans les orientations sur la transformation mondiale de la santé numérique, vise à renforcer

la synergie entre les initiatives et les parties prenantes », a laissé entendre le ministre de la santé, dans son speech de circonstance.

Le projet s'inscrit dans l'axe stratégique 3 du PND et les axes stratégiques 1 et 4 du PNDS qui visent à accélérer la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile et au renforcement de la lutte contre les maladies non transmissibles puis à la promotion de la santé.

C'est dans ce sens que Binta Sanneh intervient en soulignant la nécessité aujourd'hui de résoudre les problèmes de santé aux moyens d'une révolution nu-



mérique. « Notre ambition partagée à travers l'appui à la construction de ce centre dont les travaux estimés à près de deux millions de dollars américains, soit environ un milliard de francs CFA, est d'adresser de façon durable la problématique de la Couverture Sanitaire Universelle

(CSU) à travers l'usage du numérique », a-t-elle indiqué.

Notons qu'entre 2020 et 2023 l'accessibilité géographique aux soins de santé est passée de 71 % à 90,7 %. Les dernières statistiques le confirment.

MF

Réhabilitation des CHU Kara et campus de Lomé

L'état des lieux

L'amélioration significative de la prise en charge des patients dans les hôpitaux est un idéal auquel aspire le Gouvernement. Dans cette

sommes en train de commencer à Kara cette phase. Les projets vont bien. Et si tout va bien, ils devront être livrés dans le courant de l'an-



logique, l'Etat togolais multiplie les actions, jugées prioritaires.

Financés à hauteur de 70 milliards F.CFA, les travaux de réhabilitation des CHU Campus et Kara, dans le cadre d'un partenariat franco-togolais, vont permettre l'opérationnalisation d'un nouveau plateau technique et d'une maternité.

La cheffe du Gouvernement a échangé avec Stéphane Terranova, directeur général d'Ellipse Projects, entreprise chargée de l'exécution du projet de réhabilitation des Centres hospitaliers universitaires de Kara et campus de Lomé.

« À Lomé, nous avons avancé de façon significative sur la construction de ces bâtiments modulaires et nous

née 2026 », explique le Directeur général d'Ellipse Projects, faisant le point sur l'avancement des travaux.

Une visite de chantier a permis à la patronne de l'exécutif togolais de constater l'état d'avancement des travaux. « heureuse de constater le bon démarrage du projet de construction et de réhabilitation des CHU Kara et campus de Lomé qui va renforcer le plateau technique national au bénéfice de nos populations », a-t-elle indiqué.

Les travaux incluent la réhabilitation d'infrastructures existantes notamment les bâtiments, les voiries et les réseaux d'eau et d'électricité. Au terme des travaux de réaménagement, le CHU de Kara comptera 345 lits contre 239 précédemment et le



CHU de Lomé 332 contre 197 précédemment. La mise à neuf des centres hospitaliers de Kara et Lomé

permettra d'améliorer fortement la prise en charge des patients. Le contexte du déploiement de l'Assurance

maladie universelle (AMU), sur toute l'étendue du territoire s'y prête.

MF

ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOS ROUTES		
TARIFS DE PEAGE		
VEHICULES	CATÉGORIES	TARIFS
	2 roues	50F
	Tricycle	100F
	Vehicule léger	500F
	Minibus de 9 à 15 places	500F
	Autocar / Bus	1500F
	Poids lourd à 2 essieux	2500F
	Poids lourd à 3 essieux	3000F
	Poids lourd à 4 et 5 essieux	3000F
	Poids lourd à 6 et 7 essieux	3500F
	Poids lourd à 8 et plus	5000F

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités Récépissé N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao Agbékponou Junior Ramzad Maroine Tchagnao Alassani A. Stanislas

Imprimerie

Yanidel print, Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

Traitement des informations parlementaires

Des journalistes outillés

Le bureau de l'Assemblée nationale a organisé le vendredi 11 octobre dernier une formation à l'endroit d'une cinquantaine de professionnels de médias du public et privé.

L'objectif de cette initiative est de renforcer leurs capacités dans la couverture médiatique des débats parlementaires et de les amener à bien relayer les informations au public.

Depuis le 6 mai 2024, le Togo s'est engagé sur la voie d'un régime parlementaire avec l'adoption d'une nouvelle Constitution qui assure la transition du pays dans la Ve République. Une réforme majeure qui reflète de la volonté des premières autorités à consolider leur trajectoire démocratique, en assurant un meilleur équilibre des pouvoirs,

Traitement et diffusion des informations parlementaires », trois communications ont meublé cet atelier de formation: "présentation des grandes innovations de la Constitution du 06 mai 2024", " processus d'élaboration des lois et du contrôle de l'action gouvernementale", "traitement et diffusion des informations parlementaires".

Les communications ont été l'œuvre d'éminents professeurs en droit et consultants en communication notamment le Professeur Germaine Kouméalo Anaté, députée, enseignant-

des pouvoirs constitutionnels avec l'introduction d'un parlement bicaméral.

Ce nouveau système se compose de l'Assemblée nationale, qui détient le pouvoir de contrôle exclusif sur le gouvernement, et d'un Sénat, dont les membres sont en partie élus par les collectivités territoriales et nommés par le Président du Conseil. Le modèle bicaméral vise à renforcer la légitimité et l'efficacité du pouvoir législatif.

Cette Constitution selon lui, instaure un exécutif bicéphale, distinguant clairement le rôle du Président de la République, Chef de l'Etat, de celui du Président du Conseil, Chef du gouvernement. Pour lui, cette séparation vise à assurer la stabilité institutionnelle et à renforcer la collaboration entre les différents pouvoirs.

il a fait comprendre que le contrôle de l'action gouvernementale est également un autre aspect clé des travaux parlementaires, exercé à travers les commissions permanentes, les commissions d'enquête et les questions orales ou écrites envoyées aux membres du gouvernement. Ce mécanisme selon lui, garantit la transparence des actions de l'exécutif et permet aux députés de jouer pleinement leur rôle de représentants du peuple.

Par rapport à la deuxième communication qui porte sur le traitement et diffusion des informations parlementaires, Prof Anaté a dans son développement ressorti l'importance d'une collaboration étroite entre les journalistes et l'institution parlementaire.

Selon le Prof Anaté, « les médias jouent un rôle important dans la démocratie, en tant que

responsabilité sociale des journalistes, notamment leur rôle de l'équilibre dans le traitement des informations.

Un exercice pratique a permis aux journalistes de faire une stimulation de reportage parlementaire, de rédiger un article sur une séance plénière de l'Assemblée nationale. Cette partie a été animée par Dr. Amévi Dabla et Prudence Kossi Zinsou, Directeur de communication et des relations publiques de l'Assemblée nationale.

Pour ce séminaire qui s'inscrit dans la nouvelle dynamique de l'Assemblée nationale de favoriser une meilleure communication publique, dans l'intérêt général des citoyens et en respectant le droit à l'information, le Président de l'Assemblée nationale, Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, présent lors de la formation, s'est dit satisfait



tout en renforçant la stabilité juridique de leur nation.

Quant à cette réforme majeure, et pour sa bonne compréhension, la représentation nationale a bien voulu associer les médias afin qu'ils puissent jouer leur partition pour une diffusion juste, claire et accessible des informations parlementaires au public. D'où l'organisation de ce séminaire de formation à leur endroit.

Placé sous le thème «

chercheur, Efoé Kini, Chef de Cabinet du Président de l'Assemblée nationale et Dr. Amévi Dabla, consultant en communication.

Sur la première communication qui porte sur les grandes innovations de la Constitution du 6 mai 2024, M. Efoé Kini a dans son intervention, a mis en lumière les principales innovations introduites. Parmi les changements majeurs, il a souligné la meilleure organisation

Sur le processus d'élaboration des lois et le contrôle de l'action gouvernementale, Dr. Efoé Kini a également expliqué les différentes étapes du processus législatif au Togo, du dépôt d'un projet ou d'une proposition de loi à sa promulgation. Il a insisté sur l'importance de la navette parlementaire entre l'Assemblée nationale et le Sénat, qui permet d'aboutir à un compromis sur les textes en discussion.

Toujours dans son explication,

médiateurs entre les institutions et les citoyens. Leur mission est de garantir une couverture objective, précise et éclairée des débats politiques.

À ce titre, elle a souligné la nécessité pour les journalistes de maîtriser les outils et les connaissances nécessaires pour analyser les débats, d'interroger les élus et de transmettre une information fiable et accessible au grand public. Les discussions ont également porté sur la

de la bonne ambiance qui a régné lors de cette formation. Il reste convaincu que cette formation va contribuer à améliorer la qualité de du travail des professionnels de médias et à enrichir le débat public au bénéfice de la démocratie et du peuple togolais. C'est le lieu pour lui de réaffirmer l'engagement de l'institution parlementaire à renforcer sa proximité avec les populations et à garantir la stabilité du pays.

Elom

SIALO 2024 : Un satisfécit

« Agriculture durable, gage de sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique » est le thème qui a marqué la 11^e édition du Salon International de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de Lomé (SIALO).

bouleversements climatiques.

De nos jours, l'agriculture durable représente une voie pour maintenir une production de qualité et d'assurer l'accès à des denrées alimentaires pour l'ensemble de la population togolaise. C'est ce qui explique la



formation visant à initier les jeunes aux métiers de l'agriculture, notamment

Plusieurs panels thématiques, dont celui axé sur les défis et opportunités de l'élevage au Togo. D'importantes discussions ont porté sur la valorisation des produits d'élevage tout en garantissant leur qualité sanitaire.

Daniel Attikpo, commissaire du SIALO, pour avoir bien fait les choses cette année, a permis à ceux qui évoluent dans la filière riz, d'échanger pour une amélioration de l'image du riz local et une dégustation de recettes à base de riz produites par le centre culinaire.

L'édition 2024 du Salon International de l'Agriculture et

de l'Agroalimentaire de Lomé, c'est également le développement des partenariats d'affaires qui pourront favoriser l'agriculture durable au Togo.

Rappelons qu'à l'ouverture de ce salon, le représentant du ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale a fait comprendre aux uns et aux autres que l'objectif pour eux tous, c'est d'arriver à trouver des solutions innovantes pour adapter les pratiques agricoles aux réalités climatiques d'aujourd'hui.

Elom



Durant une semaine, ce salon a été un espace d'échanges et de solutions pour faire face aux défis croissants que subit l'agriculture à cause des

tenu de salon au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF). L'innovation apportée cette année, est « SIALO Academy », un programme de

l'élevage de lapins. Une initiative qui a pour ambition d'encourager les jeunes à s'orienter vers des carrières agricoles.

Criminalité faunique au Togo

4 trafiquants d'ivoire condamnés à 36 mois de prison dont 24 mois de sursis

Le Tribunal de Grande Instance de Kara a effectué sa rentrée judiciaire le 9 octobre 2024, avec l'ouverture du procès de quatre trafiquants

ils ont été aussi condamnés à payer solidairement une somme de cinquante millions de francs CFA, à la partie civile qu'est le Ministère de l'Envi-

les trafiquants font tout pour passer par les mailles malgré tous les efforts. Le Togo a très tôt accordé d'importance à la mise en place des textes juri-



d'ivoire, qui au cours de l'audience ont tous reconnu les faits à eux reprochés. Ils ont écopé d'une peine d'emprisonnement de trente-six mois dont vingt-quatre de sursis. Ils paieront en sus, une amende d'un million de francs CFA assortie de sursis chacun pour destruction et commercialisation d'espèces animales protégées.

En effet, le Tribunal de Grande Instance de la ville de Kara, a condamné, les nommés O. Wendana, K. Bogra, T. Issifou et Y. Abibou à trente-six mois de prison dont vingt-quatre avec sursis, et à payer une amende d'un million de FCFA chacun, assortie de sursis, pour commerce illégal de 34,36 kilogrammes d'ivoire et de dents d'hippopotames. A titre de dommages et intérêts,

ronnement et des Ressources Forestières (MERF). Cette décision de justice est une décision exemplaire car dissuasive et cadre avec la vision de collaboration entre le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) et le réseau EAGLE qui s'active dans l'application des lois fauniques dans de nombreux États africains, car le commerce illégal des espèces est un crime et une menace sérieuse qui doit être traitée aussi sérieusement par les États Africains.

Selon le Procureur de la République de Kara, l'Afrique est le deuxième continent en termes de biodiversité. Malheureusement 19% de la faune africaine est menacée à cause des trafics illicites. « Le Togo dispose de parc naturel, mais

diques afin de protéger les espèces. », a-t-il déclaré avant d'ajouter que les quatre prévenus ont détruit les espèces dans les forêts du Burkina Faso.

« L'article 51 du code pénal dit que les coauteurs et les auteurs du crime sont sanctionnés au même titre. Et l'article 761 du même code pénal rajoute qu'il faut sanctionner ceux qui font le trafic illicite d'un à cinq ans de prison et d'une amende d'un à cinquante millions de francs CFA. Les débats ont été clairs. Issifou T. est responsable et les autres prévenus ont apporté leur aide à différents niveaux pour que la transaction soit effective. Tous ont reconnu que la vente des ivoires est illicite. En répression, ils sont condamnés chacun à 36 mois d'emprisonnement ferme et à deux millions d'amende

chacun », avait-il déclaré dans son réquisitoire, avant que le délibéré ne réduise les peines. En effet, le Togo a perdu plus de 80% de ses éléphants, et ceci, à cause du braconnage. Les inventaires fauniques menés par le WWF et ses partenaires dans certains pays africains dont le Togo, ont révélé que les populations d'éléphants avaient diminué de plus de 70% en l'espace de dix ans. Du coup, WWF encourage les tribunaux à continuer à faire preuve de fermeté à l'égard des trafiquants d'ivoire et des braconniers pour les empêcher de tuer systématiquement des éléphants.

Selon la loi faunique au Togo, toute personne qui détruit ou commercialise directement ou indirectement, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées est punie d'une peine d'un (01) à cinq (05) an(s) d'emprisonnement et d'une amende d'un million (1.000.000) à cinquante millions (50.000.000) de francs CFA. Malgré cette disposition juridique, le braconnage des éléphants prend toujours de l'ampleur et le Togo constitue aussi un pays de transit du commerce illégal d'ivoire.

Selon la défense des quatre prévenus, la protection des espèces en voie d'extinction est l'affaire de tous et que la destruction des espèces animales protégées est un crime. « Cette assise doit avoir un aspect pédagogique. Mes clients ont reconnu tous avoir agi à différents degrés. Ce sont des délinquants primaires. L'aspect pédagogique va dissuader, je pense. En tenant compte des circonstances de l'âge jeune et de la responsabilité des autres, je vous prie d'avoir la main légère pour leur faire comprendre qu'il ne faut plus agir de la sorte malgré nos besoins. », a-t-il plaidé.

Le commerce illégal des espèces sauvages menace la survie de nombreuses espèces dans la nature, dont l'éléphant. Au cours des trois dernières années, environ un cinquième de la population totale d'éléphants d'Afrique a été tuée pour l'ivoire, selon l'UICN. Le trafic d'espèces sauvages génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage, du transport et de la commercialisation de produits illégaux issus des espèces sauvages.

Selon un récent rapport de l'UICN sur le statut des éléphants africains, il resterait quelques 10.000 éléphants dans toute l'Afrique de l'Ouest, et plus de cent vivent actuellement au Togo, une population encore très fragile qui aura besoin de plusieurs années pour se reconstituer. A part le braconnage, deux autres facteurs sont considérés comme étant la cause de cette baisse drastique de l'effectif des éléphants : d'une part, l'accroissement du trafic illégal d'animal lié à la forte demande internationale de l'ivoire et d'autre part, l'exploitation abusive des ressources naturelles nécessaires aux éléphants du fait de l'agriculture industrielle et des occupations anarchiques de leur habitat.

Rappelons que les quatre trafiquants d'ivoire ont été arrêtés par les agents de la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) de Kara et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo, le 30 juin 2024 à Kara, en possession de 11 grosses défenses d'éléphants, 8 morceaux d'ivoire, de 5 dents d'hippopotames et de deux morceaux de dent d'hippopotame, qu'ils s'approprièrent à vendre.

Concert 'Woenye Mawu' d'Eric Assk

Pari gagné par SDM Musik

Après le lancement de leur structure de production musicale, SDM Musik vient de gagner son premier pari qui est le grand concert live "woenye Mawu" d'Eric Assk qui s'est déroulé le 6 octobre au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF) de Lomé.

Concert gospel qui a su impacté la communauté chrétienne et qui apportera un

acteur clé, capable d'accompagner les artistes de la conception à la scène, tout en offrant des expériences inégalées au public. C'est d'apporter également de l'innovation, de la rigueur et de l'excellence à tous les niveaux. Ce qui a été démontré le jour de ce concert gospel où jeu de lumière ainsi que la disposition d'écrans géants ont fait vibrer le



apprécié le show, touchés par les paroles bibliques de l'artiste

concert qui a été un véritable succès pour l'ensemble de la famille du gospel togolais, Ayélé Manuella, chargé de communication de SDM Musik, n'a pas manqué de remercier le grand public qui a cru en eux et qui a fait le déplacement pour adorer, louer, chanter et glorifier le Seigneur tout puissant pour ses œuvres.

Notons que la force de cette structure, repose sur trois principaux piliers, notamment la production musicale avec un ensemble d'infrastructures à la pointe de la technologie,

conçues pour offrir aux artistes un environnement créatif optimal, la logistique événementielle qui permet à la structure de mettre en place des solutions logistiques sur-mesure, incluant le son, les lumières, les écrans, et l'infrastructure scénique et l'organisation d'événements où tout est géré de la planification à la mise en œuvre, en passant par la gestion des talents et la promotion, dans le but de garantir des événements fluides et mémorables.



nouvel souffle aux artistes gospel du Togo.

L'ambition de SDM, est d'être

grand public qui a effectué le déplacement. Fans, amis et membres de familles ont

vedette de cette maison de production. Satisfait de ce premier

Elom



SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSONS



Décapsules ta DJAMA et gagnes un lot !

 snb.tg

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE

